

Identité nationale : les règles du jeu

J'ai longtemps hésité à joindre ma voix aux concerts de toute nature qui ont accompagné le lancement par Eric Besson, avec l'appui de l'Elysée, du débat sur l'identité nationale. Mais compte tenu des procès d'intention, des exclusives, des dérives, et des manipulations générées par ce débat, il m'a paru nécessaire de rappeler quelques principes, le plus brièvement et « objectivement » possible, si ce dernier adverbe a encore un sens...

1) **Le débat sur l'identité nationale n'est nullement une nouveauté dans l'histoire de notre pays.** L'établissement du Royaume de France à partir d'Hugues Capet et des règles de dévolution de la Couronne, les premiers Etats Généraux réunis par Philippe le Bel de 1302 à 1314, la Fête de la Fédération de 1790 – qui sera commémorée le 25 juin 2010 sous le haut patronage de Frédéric Mitterrand et d'Eric Besson – en sont des symboles forts. Plus près de nous, la constitution de la « Force Noire » (Mangin 1909-1910) et la participation des troupes coloniales à la guerre de 1914-18, l'exposition coloniale de 1931 en même temps que la montée chez les intellectuels africains de l'anticolonialisme, la période de l'occupation, les guerres d'Indochine et d'Algérie, la décolonisation en Afrique Noire, furent des moments clés de l'Histoire de France où la question de la nation, de ses emblèmes, de ses valeurs et de sa réalité, s'est effectivement posée.

2) **La notion d'identité nationale est à la fois complexe et plurielle.** Il existe une identité territoriale qui rassemble ceux qui résident dans un même pays, une identité juridique, administrative et sociale qui solidarise ceux qui bénéficient de la même législation et rencontrent les mêmes difficultés, une identité francophone marquée par l'usage d'une même langue, une identité européenne fondée sur l'appartenance à un

grand ensemble où une partie des décisions qui concernent les pays sont prises dans des instances supranationales, et demain peut-être une identité euroméditerranéenne. Ces identités ne sont pas réductibles les unes aux autres et c'est ce qui fait le cœur du débat.

3) **Si la question de l'identité nationale a un sens positif, elle consiste à se demander ce qui rassemble les Français, dans une même nation, au-delà de leurs différences, et non pas qui doit être exclu de la communauté nationale et pour quelles raisons.** C'est particulièrement vrai pour nos compatriotes de l'outremer, DOM-COM-TOM, qui vivent une situation très différente des résidents de l'hexagone et qu'on ne percevait qu'à travers des reportages locaux complaisants ou agressifs, alors que près d'un tiers vit en métropole.

4) **C'est aux personnes qui ont choisi de s'installer en France que la question devrait être posée en priorité. Or elles s'expriment peu ou bien on ne les entend pas.** C'est peut-être regrettable mais c'est un fait. Les unes affirment qu'elles ne sont pas concernées parce qu'elles ne resteront pas en France et retourneront chez elles ou s'expatrieront dans un autre pays de l'espace Schengen. D'autres gardent le silence parce qu'elles craignent que leur parole ne soit utilisée à des fins politiciennes. D'autres enfin refusent tout net le principe même de ce débat parce qu'elles croient, comme on le leur a rabaché, que participer à un tel débat, c'est « faire le jeu de la droite ». Or l'identité nationale n'est la propriété d'aucune formation ni d'aucune idéologie.

5) **On ne peut nier que les migrations sont un des défis majeurs du XXIe siècle pour la France, et plus largement pour l'Union Européenne et les pays du Nord.** Il ne peut y avoir de coexistence durablement heureuse entre deux continents voisins dont le premier (l'Europe) est deux fois moins peuplé et dix fois plus riche que le second (l'Afrique). Même si la quasi-totalité des pays du Nord a procédé à un rééquilibrage entre une immigration de main d'œuvre acceptée voire recherchée, et une immigration de peuplement contingentée, l'eupéanisation des politiques migratoires est encore balbutiante. Chaque pays

doit donc définir seul sa politique migratoire en fonction de ses capacités d'accueil et d'emploi, de ses ressources financières, et des valeurs qu'il entend véhiculer.

6) **Ce débat est d'autant plus d'actualité que la France n'échappera pas au développement d'une culture du métissage quels que soient les crispations ou les rejets que cette perspective entraîne.** La nation s'est établie sur ce que Gérard Noiriel appelle le « creuset français »^a, c'est-à-dire la stratification de migrations venant apporter leur force de travail, leurs traditions et leur culture au socle originel, qu'elles enrichissent de leurs différences tout en respectant les lois du pays d'accueil. Les immigrés et personnes d'origine étrangère, enfants compris, nés en France ou l'étranger représentent aujourd'hui 7,5 millions de citoyens soit plus de 12% des résidents de la France métropolitaine. Considérer qu'ils ne sont pas partie prenante d'un débat sur l'identité nationale constitue une forme de discrimination à leur égard.

7) **L'évolution actuelle de la population française renforce ce métissage. Le solde migratoire des arrivées est positif d'environ 150.000 personnes provenant en majorité du continent africain, qu'elles soient en situation régulière ou irrégulière.** Et la fécondité de ces nouveaux arrivants est largement supérieure à la moyenne de l'hexagone. Si la transition démographique est une réalité chez les femmes originaires du Maghreb, particulièrement dans la seconde génération, elle n'est qu'à peine perceptible chez celles qui viennent de l'Afrique subsaharienne. A contrario, le solde migratoire des départs est négatif de 68.000 personnes, en quasi-totalité autochtones.

8) **Les populations immigrées résidant en France au début du XXIe siècle sont très différentes de celles du siècle précédent.** Ces dernières venaient principalement d'Europe et ont accepté une assimilation dont les moteurs – l'école, l'Eglise, l'armée, le travail, la cité- tournaient à plein rendement. Ces moteurs sont aujourd'hui obsolètes ou grippés. Les principaux vecteurs d'intégration du XXIe siècle

s'appellent la musique, le sport, l'islam, l'économie informelle, la solidarité, le développement durable... Ils génèrent des réactions complexes entre autochtones et allochtones. Alors que le métissage culturel est plutôt un succès, le métissage social apparaît comme un échec.

9) **Les jeunes issus de l'immigration, et plus particulièrement de l'immigration maghrébine ou subsaharienne, qui constituent la majorité des moins de 18 ans des « cités sensibles », ont des besoins plus importants que les autochtones en matière d'éducation, de santé, de logement et d'environnement.** Ils vivent dans des familles où le français n'est pas toujours la langue parlée à la maison, dont les traditions et les cultures peuvent entrer en conflit avec celles du pays d'accueil et dans des quartiers devenus parfois des ghettos ethniques. S'il est contre-productif de leur demander de « s'intégrer » alors qu'ils se considèrent comme Français, il faut prendre en compte leur comportement en matière de gestion du temps, de créativité verbale, gestuelle et musicale, de rejet de l'état de droit et d'attrait pour une économie informelle qui est à la fois un grand jeu et un moyen rapide de s'enrichir et de parader. Les assimiler statistiquement aux jeunes Français, parce que, selon la législation, ils le seront à 13, 16 ou 18 ans, c'est tout simplement nier leur spécificité.

10) **Il n'en reste pas moins qu'un débat national, doit aboutir à des recommandations, à des conclusions dans un délai rapproché, avec, en principe, la recherche d'un consensus sur des propositions, ou l'organisation d'un scrutin national ou institutionnel pour trancher entre des positions inconciliables.** Ce n'est pas le cas aujourd'hui et on nous annonce que ce débat est prévu pour se prolonger au-delà des régionales. On ne voit pas bien non plus quelles propositions nouvelles il a fait éclore, sinon d'alimenter les phantasmes des uns et les crispations des autres.

Il serait donc peut-être temps de siffler la fin de la partie avec, pour sortir par le haut, quelques décisions symboliques et sociétales, prises sur des questions importantes mais un peu périphériques. On peut évoquer par exemple l'interdiction

du port de la burqa, l'établissement de statistiques ethniques – ou, comme on dit, de statistiques de la diversité – pour connaître la composition réelle de la population française et lutter efficacement contre les discriminations, ou encore l'ouverture plus large des grandes écoles aux élèves boursiers. On éviterait ainsi de donner l'impression que ce débat national s'est réduit à un combat frontal qui a fait des vainqueurs et des vaincus dans chaque camp.

Jean-Paul Gourevitch

Jean-Paul Gourévitch est consultant international, spécialiste de l'Afrique et des migrations. Il a publié en 2009 une monographie pour Contribuables Associés sur « le coût de l'émigration : ces Français qui quittent la France », et trois ouvrages, les Africains de France (Acropole), l'immigration ça coûte ou ça rapporte ? (Larousse) et le rêve méditerranéen d'Ulysse à Nicolas Sarkozy (Ed de l'Oeuvre) qui a obtenu le prix Pierre Gaxotte de l'essai historique.